



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E164128

VALIDE JUSQU'AU 23/02/2027

ÉDITÉ LE

21/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2014

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 11/12/2024

10 000

Raison sociale : TECHNO CHARPENTE BOIS COUVERTURE

SECTION CAYENNE NORD
97118 SAINT-FRANCOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC POINTE A PITRE 803193572

Siret : 803 193 572 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0006240/L

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C52015R1244000 / 001 522962/33

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C52015R1244000 / 001 522962/33

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 90 88 89 78

Portable : 06 90 53 93 12

Fax : 05 90 88 89 78

Site Internet :

E-mail : nicolas-tony@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

NICOLAS TONY GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 3181 | Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE | 20/01/2026 |
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 11/12/2025 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 24/02/2022 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 20/01/2026 |
| o Isolation des combles perdus | 20/01/2026 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1

